

Les subsides

institutions importantes comme la Société canadienne des postes.

M. le vice-président: Je donnerai la parole d'abord au député de Saint-Léonard—Anjou (M. Gagliano), ensuite au député de Winnipeg—Assiniboine (M. McKenzie), et enfin au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Keeper).

[*Français*]

M. Gagliano: Monsieur le Président, tout d'abord, j'aurai l'occasion pendant cette journée de débat, cette journée d'opposition sur les Postes, de rétablir les faits selon le dossier et non pas selon l'opinion du ministre, mais j'aimerais demander à ce dernier s'il pourrait répondre à une question que l'on pose depuis que les superboîtes ont été introduites au Canada par la Société canadienne des postes, avec l'approbation du gouvernement conservateur . . . Nous avons posé la question en Comité au président de la Société canadienne des postes, aux anciens ministres des Postes. Je me demande si le ministre actuel pourrait nous dire et en même temps dire aux Canadiens combien coûte l'installation des superboîtes, combien cela coûte pour faire le petit trottoir, la boîte elle-même, quelle est, par exemple, la durée de cette boîte, est-ce qu'il y a une planification? Combien d'années cela va-t-il durer? Quel est le coût de l'entretien? On sait que la Société canadienne des postes nous a toujours dit que pour livrer le courrier à domicile par facteurs, cela coûte 113 \$ par maison par année. Mais si on le livre à des superboîtes, cela coûte environ 80 \$ par année et si on le livre aux superboîtes par contracteurs, donc non pas par facteurs syndiqués, cela coûterait 45 \$.

La Société canadienne des postes, qui se dit si responsable, pourrait nous dire combien coûtent ces changements radicaux auxquels elle veut nous habituer, un changement des services essentiels aux Canadiens, combien il en coûte, quel est vraiment le coût, est-ce qu'elle a un plan, est-ce qu'elle a étudié toute la question des superboîtes. Il faut se rappeler, il n'y a pas longtemps, dès l'installation des superboîtes, on a eu toutes sortes de problèmes. Semble-t-il que la Société canadienne des postes n'avait même pas un programme de garantie. Est-ce que le ministre pourrait nous dire exactement à quoi s'en tenir avec ces superboîtes et quel en est le coût? A moins qu'on veuille jouer avec un déficit d'opération et un budget de capital . . . D'habitude, on sait que le ministre des Finances (M. Wilson) a cette manie de nous présenter le Budget, mais on aimerait, une fois pour toutes, s'il veut parler de responsabilité et dire qu'on est responsable vis-à-vis des Canadiens à la Société canadienne des postes . . . Mais que la Société canadienne des postes et le ministre responsable nous disent aussi la vérité.

● (1210)

[*Traduction*]

M. Andre: Monsieur le Président, bien que je ne me souviens pas exactement de toutes les données, je crois savoir que le coût en capital des superboîtes peut être recouvert en trois à quatre ans grâce aux économies que nous réaliserons. Ainsi, nous rentrerons dans nos frais en trois à quatre ans, ce qui signifie que l'investissement sera très rentable. Je le signale pour rassurer le député qui semble s'inquiéter au sujet des dépenses de capital.

J'ajoute que la chose a tout lieu de nous rassurer, car les États-Unis utilisent les superboîtes depuis 1978, année à compter de laquelle les habitants des nouvelles banlieues ne bénéficieraient pas de la distribution du courrier à domicile. Là encore, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, nous bénéficions de l'expérience américaine. C'est l'une des raisons pour laquelle la Société des postes est persuadée que cette initiative est valable sur le plan financier. Les chiffres sont là pour le prouver, si le député tient à approfondir la question.

M. Keeper: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre au sujet de la distribution du courrier à domicile dans les banlieues. Il y a quelques semaines, le ministre a répondu à une question que lui avait posé un de ses collègues de l'arrière-ban à propos de la nécessité d'assurer un tel service dans les banlieues, laissant entendre que c'était peut-être une éventualité à envisager. Il avait signalé que, pour cette année, il se contentait de réduire les coûts et le déficit, mais que, l'an prochain, il serait en mesure de se pencher sur le service.

Voilà ce que je veux que me dise le ministre. Lorsqu'il a attaqué l'opposition aujourd'hui, laquelle préconise le service à domicile, le ministre avait-il l'intention de clore toute la question de distribution du courrier à domicile dans les banlieues? Renonce-t-il à la possibilité que les banlieues reçoivent un traitement égal à celui du reste du Canada urbain?

M. Andre: Monsieur le Président, je voudrais faire remarquer que la superboîte aux lettres, la boîte aux lettres collective, existe déjà depuis un certain temps aux États-Unis, lesquels nous ont précédés. Nous en avons au Canada depuis plusieurs années. Un sondage effectué auprès des personnes qui reçoivent le courrier de cette façon a révélé que 93,4 p. 100 des usagers étaient très ou assez satisfaits de ce genre de service.

M. Orlikow: Quelle absurdité!

M. Andre: Le député aime les sondages qui renforcent sa position . . .

M. Orlikow: Je vous enverrai les lettres que j'ai reçues à ce propos.

M. Andre: Ses lettres sont le résultat des démarches que lui-même et ses collègues ont faites en frappant aux portes et en disant qu'il était honteux de ne pas bénéficier d'un service à domicile et qu'il fallait écrire une lettre. Aussi la personne se disait qu'elle ne risquait rien à le faire. Les membres du Nouveau parti démocratique ont alors compté les lettres et ont annoncé que les gens sont indignés.

En fait, les Néo-démocrates pensent maintenant qu'il est temps de se préparer à envoyer leur chef au 24 Sussex et qu'un service à domicile devrait être fourni partout où il ne l'est pas actuellement. A mon avis, ils se doivent d'expliquer où l'on prendra le 1,5 milliard de dollars supplémentaires ces quatre prochaines années. Vont-ils assumer leurs responsabilités et dire à la Chambre d'où viendra cet argent? Sont-ils disposés à augmenter le prix des timbres de 10 ou 12c. ou bien les impôts sur le revenu? Veulent-ils que cela soit financé par l'assurance-chômage? Où veulent-ils prendre l'argent?